



Commission Départementale des Terrains et Equipements

Président : M. Michel GAUVIN

Présent : M. Maurice BOISNOIR
M. Jean BERTHY

Représentant du comité directeur : Philippe LEHMANN

PV du 12/11/2024

Ville d'ITTEVILLE

Stade PASCAL MARSAT NNI 913150101

Deux représentants de la commission Départementale des terrains et installations sportives se présenteront le lundi 02/12/2024 à 10h30 sur les installations du stade susnommé.

Ce rendez-vous permettra à la commission des terrains d'effectuer le contrôle de cette installation en vue de son classement, ou bien des directives et conseils qui vous seront suggérés en vue du classement du terrain visité.

Cette visite doit être effectuée en présence d'un représentant de la mairie et club.

Prévoir que le terrain soit tracé avec les filets de buts et les poteaux de corners, comme pour une rencontre officielle et libre accès aux vestiaires.

Pièces à fournir lors de la visite :

- Plan coté de situation
 - Plan coté de détail de l'aire de jeu (échelle 1/200è)
 - Plan coté des vestiaires
 - L'AOP (autorisation d'ouverture au public)
 - L'attestation de capacité
- La convention de mise à disposition des installations.

Ville de LISSES

Stade STEPHANE DIAGANA N°2 NNI 913400102

Deux représentants de la commission Départementale des terrains et installations sportives se présenteront le lundi 09/12/2024 à 10h30 sur les installations du stade susnommé.

Ce rendez-vous permettra à la commission des terrains d'effectuer le contrôle de cette installation en vue de son classement, ou bien des directives et conseils qui vous seront suggérés en vue du classement du terrain visité.

Cette visite doit être effectuée en présence d'un représentant de la mairie et club.



Prévoir que le terrain soit tracé avec les filets de buts et les poteaux de corners, comme pour une rencontre officielle et libre accès aux vestiaires.

Pièces à fournir lors de la visite :

- Plan coté de situation
 - Plan coté de détail de l'aire de jeu (échelle 1/200è)
 - Plan coté des vestiaires
 - L'AOP (autorisation d'ouverture au public)
 - L'attestation de capacité
- La convention de mise à disposition des installations.

Prochaine réunion mardi 26 /2024 à 16h00

Le secrétaire
BOISNOIR Maurice

Le Président
GAUVIN Michel